



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 24.08.2010 L'an deux mille dix et le trente août à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, M. KOWALCZYK, Mme BONNE, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mr BOUDES (excusé), Mr RASKOPF, Mmes BORIES, CHAILLET (excusées), Mr GALINIÉ (excusé), Melle PORTAL (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU

N° 10/99

Secrétaire : Monsieur Julien LE ROCH

Objet de la délibération

Rapporteur : Viviane COMBES

**TARIF CANTINE
POUR LES ELEVES
DE L'EXTERIEUR
FREQUENTANT LE
CLIS**

Une CLIS (Classe d'inclusion scolaire) va s'ouvrir à la rentrée prochaine à l'école élémentaire Marie Curie. Cette classe est destinée aux enfants présentant des difficultés. L'objectif est de scolariser tous les élèves et de permettre aux élèves en situation de handicap de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

De fait, des élèves domiciliés hors Saint-Juéry présentant des difficultés particulières, sont susceptibles d'être accueillis dans cette classe et par voie de conséquence peuvent être appelés à fréquenter la cantine scolaire.

Adopté à l'unanimité

Ces élèves étant dans l'obligation de fréquenter cette classe d'inclusion scolaire, il est proposé de leur appliquer le même tarif qu'aux élèves de la commune et non le tarif des élèves venant de l'extérieur.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'appliquer aux élèves hors commune accueillis dans la classe d'intégration scolaire (CLIS) le même tarif qu'aux élèves de Saint-Juéry, avec prise en compte du quotient familial.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011
Jacques LASSERRE
Maire,